

Pour diffusion immédiate

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

C'est officiel : la MRC du Domaine-du-Roy aura une préfète ou un préfet élu au suffrage universel en novembre 2021

Roberval, le 13 avril 2021. — Lors de la séance publique de la MRC du Domaine-du-Roy, tenue le 13 avril 2021, les élus et élues ont adopté à l'unanimité, à la suite d'un processus de réflexion structuré, un règlement décrétant que la prochaine préfète ou le prochain préfet sera élu au suffrage universel lors de l'élection municipale du 7 novembre 2021.

Dans le contexte où depuis quelques années, les gouvernements reconnaissent et attribuent de plus en plus de responsabilités aux municipalités régionales de comté, lesquelles sont maintenant perçues comme un gouvernement de proximité, le conseil de la MRC a souhaité que le préfet puisse dorénavant se consacrer entièrement à cette fonction.

« Tout porte à croire que la charge de travail de la MRC continuera d'augmenter au cours des prochaines années si l'on tient compte des orientations gouvernementales actuelles et il est important que le préfet dispose dorénavant d'une légitimité démocratique et qu'il puisse assurer une meilleure représentativité des divers intérêts du territoire », exprime le préfet de la MRC du Domaine-du-Roy, M. Yanick Baillargeon.

Élu pour un mandat de quatre ans, le préfet pourra ainsi assurer une meilleure continuité au niveau des dossiers, et ce, au bénéfice de tous les citoyens et de toutes les municipalités du territoire. Le préfet aura un rôle de rassembleur et il sera imputable devant ses électeurs. Il sera le représentant des citoyens de Domaine-du-Roy, non seulement à la MRC, mais également au niveau régional et auprès des paliers de gouvernements provincial et fédéral.

En novembre 2021, ce sont donc les citoyens et les citoyennes de l'ensemble du territoire qui voteront lors de l'élection à la préfecture simultanément aux élections municipales. La population sera informée au cours des prochaines semaines relativement à la procédure électorale.

À propos de la MRC du Domaine-du-Roy

La MRC du Domaine-du-Roy est un organisme supramunicipal, créé en 1983, qui regroupe neuf municipalités et un vaste territoire non municipalisé. Le conseil de la MRC est composé de 14 élus et élues du territoire. La MRC œuvre au service de ces municipalités et de leurs citoyens et citoyennes, dénombrés à plus de 29 217 habitants en 2020. La superficie du territoire de la MRC du Domaine-du-Roy s'élève à 17 387,80 km² dont seulement 15 % de cette superficie est municipalisée. La MRC a compétence, entre autres, en matière de développement économique, d'aménagement du territoire, de gestion de la villégiature ainsi que d'évaluation foncière, et elle regroupe les services municipaux dans le domaine de la sécurité incendie, de la gestion des matières résiduelles, et tout récemment, du génie civil auprès des municipalités rurales. En plus de maintenir ces services au sein de son organisation, la MRC du Domaine-du-Roy chapeaute de nombreux dossiers de développement territorial visant la création d'une économie florissante et d'environnements plus sains, et ce, afin d'améliorer la qualité de vie des citoyennes et des citoyens.

– 30 –

Source : Mario Gagnon
Directeur général
418 275-5044, poste 2201
mgagnon@mrcdomaineduroy.ca